

Si la réglementation impose l'accès physique aux édifices, elle reste silencieuse en ce qui concerne l'accès au contenu pourtant, lui aussi, essentiel. Tablettes sensorielles au Panthéon



Photo : Grégoire Avenel/Tactile Studio

Accessibilité : entre retards et innovations

Aujourd'hui, près de 5 millions de citoyens français sont touchés par le handicap, de manière permanente ou temporaire. On compte quatre déficiences principales liées à un handicap auditif, visuel, mental (difficultés à se situer dans l'espace et dans le temps, problèmes de compréhension, de communication et de décision) ou moteur (atteinte partielle ou totale de la mobilité). Ces situations sont plurielles et pas toujours visibles.

Réponses réglementaires et dérogations patrimoniales

La loi de 2005 refondait la législation antérieure et insistait sur l'interaction entre les « personnes en situation de handicap » et leur environnement. Elle prévoyait l'accessibilité de toute la chaîne de déplacement à l'horizon de 2015. Cependant, la transition restait difficile, c'est pourquoi l'ordonnance de 2014 a accordé un délai supplémentaire avec l'instauration

Difficile de passer le cap de la mise en conformité pour les monuments historiques... Pourtant, les échéances réglementaires approchent, accompagnées d'une réflexion qui pose des questions sur notre devenir à tous : sommes-nous prêts à nous passer de nos édifices préférés ?

des Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée pour le cadre bâti).

Pour les monuments historiques, la réglementation est négociable, ce qui crée des situations complexes. Pourtant, tout ne doit pas être dérogatoire. Se conformer semble impossible, mais améliorer la situation en matière d'accès, d'usage ou de service pour tous est nécessaire. Un dialogue s'instaure

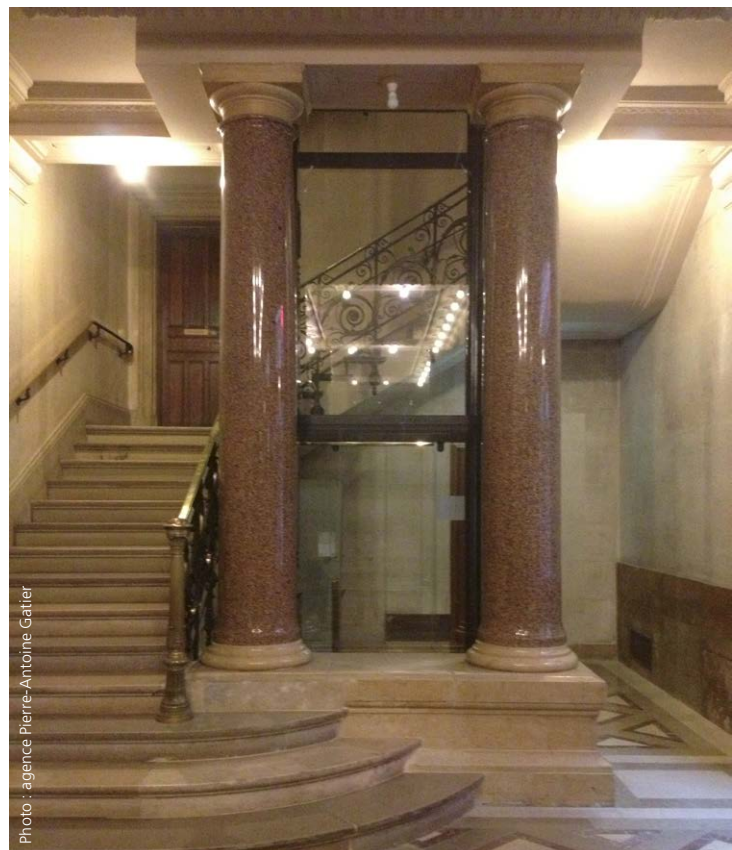


Photo : agence Pierre-Antoine Gattier

▲ Ascenseur PMR panoramique CFA à l'Opéra-Comique

entre maître d'œuvre, bureaux de contrôle, commission de sécurité, associations, fabricants et conservateurs pour jouer avec les curseurs et trouver un équilibre satisfaisant.



Photos : Guldmann

▲▲ Hôtel de Brienne, ministère de la Défense, plateforme élévatrice modèle E. Guldmann

Des dispositifs souvent lourds

Les aménagements les plus sensibles restent ceux liés au handicap moteur : ascenseur, rampes, plateformes élévatrices ont un impact visuel et structurel directs. « *C'est toujours une opération invasive*, précise Laurent Le Callonnec, ingénieur commercial grands comptes chez CFA-NSA, et *nous devons anticiper au maximum pour proposer des solutions techniques acceptables, car c'est le bâtiment qui impose les règles.* » Une adaptation au cas par cas est toujours nécessaire et il s'agit régulièrement de création sur mesure, d'ascenseurs ou d'élévateurs.

De nouvelles versions escamotables permettent par exemple d'accorder les normes avec les contraintes patrimoniales. Pour Emmanuel Ferlay, directeur général France chez Guldmann, « *ces systèmes réversibles garantissent la préservation du patrimoine tout en proposant des solutions d'accessibilité dignes* ». Si le dispositif est ingénieux, il reste coûteux et réclame une mise en adéquation des besoins des usagers et de la fréquentation du site en regard de l'investissement. Parfois, l'édifice ne se prête pas à un tel aménagement (il faut trouver d'autres solutions), mais, dans d'autres cas, il



Photo : Laurent Julliard/Tactile Studio

▲ Maquettes à la Fondation Louis Vuitton

est intéressant de constater que ces dispositifs bénéficient aussi à un autre public, considéré habituellement comme valide (familles avec poussette, par exemple). Ceci permet donc de voir plus loin.

Choix d'implantation parfois difficile

Pour trouver cet équilibre, le maître d'œuvre établit plusieurs hypothèses. À Hyères (83), Jacques Repiquet, architecte mandataire de la réhabilitation de la fondation Vasarely, explique : « *Quatre propositions ont été formulées, tantôt audacieuses avec un ascenseur escamotable vitré au centre de l'escalier d'accueil, tantôt dissimulées dans les locaux techniques. Finalement, c'est la réutilisation et transformation du monte-charge existant en ascenseur PMR à double service en équerre qui a été validée. Cette solution répondait le mieux aux exigences patrimoniale, technique et fonctionnelle.* »

Et l'accès au contenu ?

Si la réglementation impose l'accès physique aux édifices, elle reste silencieuse en ce qui concerne l'accès au contenu. Pourtant, certaines personnes (illettrées, enfants, personnes ne maîtrisant pas la langue du pays, personnes âgées) connaissent parfois des situations de handicap : difficultés à s'orienter ou à comprendre les informations écrites. À l'ère du numérique, on assiste à la naissance de nouveaux objets sensoriels, à l'usage de la médiation, mais aussi de plus en plus en signalétique. Ils mettent l'accent

MISE AUX NORMES DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN, À NANTUA (01)



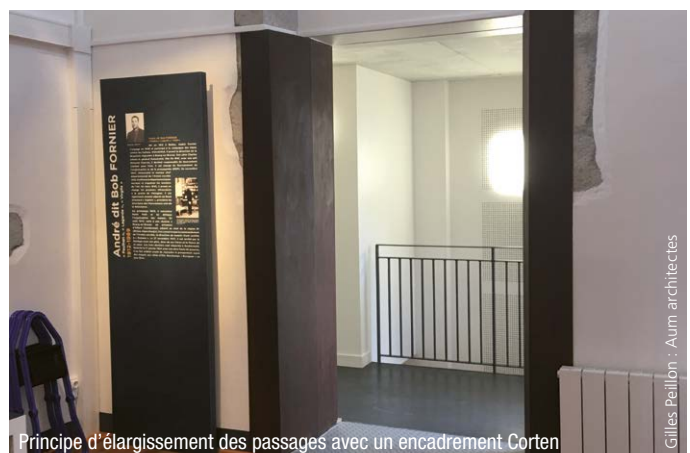
Entrée du musée

Photo : Gilles Peillon/Aum architectures



Nouvel accueil depuis la rue en forte déclivité

Photo : Gilles Peillon - Aum architectures

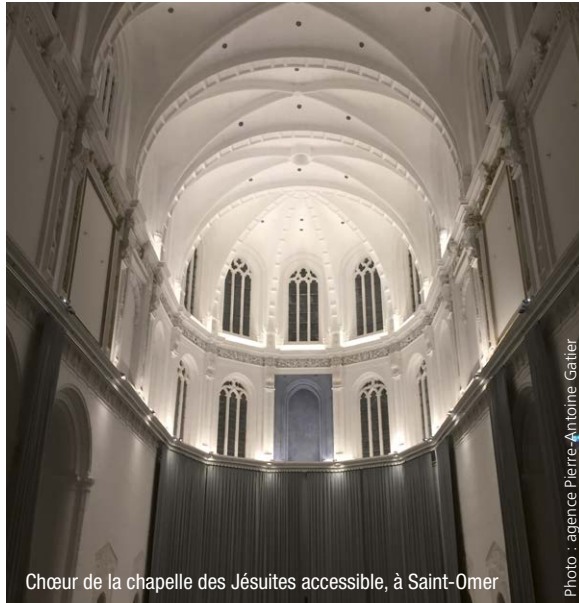


Principe d'élargissement des passages avec un encadrement Corten

Gilles Peillon - Aum architectures

- **Problématique** : accessibilité en zone de montagne. Le musée est accessible en autonomie à l'intérieur, mais l'accès depuis la rue ne l'est pas ; la voie montre une trop forte déclivité et est très étroite, rendant le cheminement des PMR compliqué. Cela pose la question de l'adaptation de la loi en montagne.
- **Dispositif** : accès principal par le nouvel accueil - ascenseur (CFA) - ; percement des parois de certaines cellules pour le circuit de visite ; création de sanitaires.
- **Architecte** : Gilles Peillon, agence Aum

RECONVERSION DE LA CHAPELLE DES JÉSUITES À SAINT-OMER (62)



Chœur de la chapelle des Jésuites accessible, à Saint-Omer

Photo : agence Pierre-Antoine Gatier



Plateforme élévatrice LP50H

Photo : agence Pierre-Antoine Gatier



Détail du calepinage

Photo : agence Pierre-Antoine Gatier

- **Opération** : restauration des intérieurs et aménagement d'un espace multiculturel
- **Problématiques** : intégration architecturale ; invisibilité du mécanisme permettant un franchissement inférieur à 50 cm ; fosse limitée à 17 cm ; autonomie
- **Dispositifs** : plateforme élévatrice par translation (LP50H Guldmann) avec commande à distance et potelet mobile ; création de sanitaires PMR
- **Budget** : 49 K€ (accessibilité, hors restauration du dallage)
- **Architecte** : Alice Trevien, agence P-A. Gatier ACMH



Photo : Grégoire Avenel/Tactile Studio

▲ Tables sensorielles au Panthéon

sur les informations visuelles et sonores simplifiées, permettant par exemple de se repérer facilement sur un plan ou de comprendre le contenu d'une œuvre d'art. Ces dispositifs développent une stratégie liée à la conception universelle : des produits, environnements, services qui soient accessibles, compréhensibles et utilisables par tous.

Pour Philippe Moreau, gérant de la société Tactile Studio, spécialisée dans la conception d'outils d'accessibilité, « il est intéressant de constater que ces objets réalisés pour les personnes déficientes sont utilisés et plébiscités par tous. Ils proposent différentes manières de s'approprier l'information en offrant plusieurs clés d'entrée, autant en matière d'ergonomie que de traitement des données ». À la fondation Louis-Vuitton, par exemple, trois maquettes, initialement destinées à un public malvoyant, permettent de comprendre les volumétries et matériaux de l'architecture complexe de Franck Gehry. La structure du bâtiment est mise à nu, révélant ses trois peaux : voiles de béton d'abord, puis les surfaces de Ductal. Cette installation a rapidement fait l'unanimité et est aujourd'hui largement utilisée par tous les visiteurs. Au Panthéon, ce sont deux tables sensorielles qui ont été créées, représentant en volume un modèle du monument dans son environnement, une coupe transversale et un détail du motif du dôme, permettant d'en saisir les échelles et détails.

Chaque monument historique recevant du public étant unique, on a affaire à des déficiences variées. La pluralité de ces situations conduit donc à rebattre les cartes à chaque chantier, ce qui permet de stimuler l'innovation.

Orianne Masse



Salle Favart après restauration

Photo : agence Pierre-Antoine Gatier

Tous à l'Opéra-Comique

La dernière phase de travaux achevée au printemps a permis la rénovation générale du théâtre, comprenant la restauration des couvertures, la mise en conformité et le réaménagement des bureaux. Interview de Marion Gauchard-Durand, architecte de l'agence Pierre-Antoine Gatier, chef de projet.

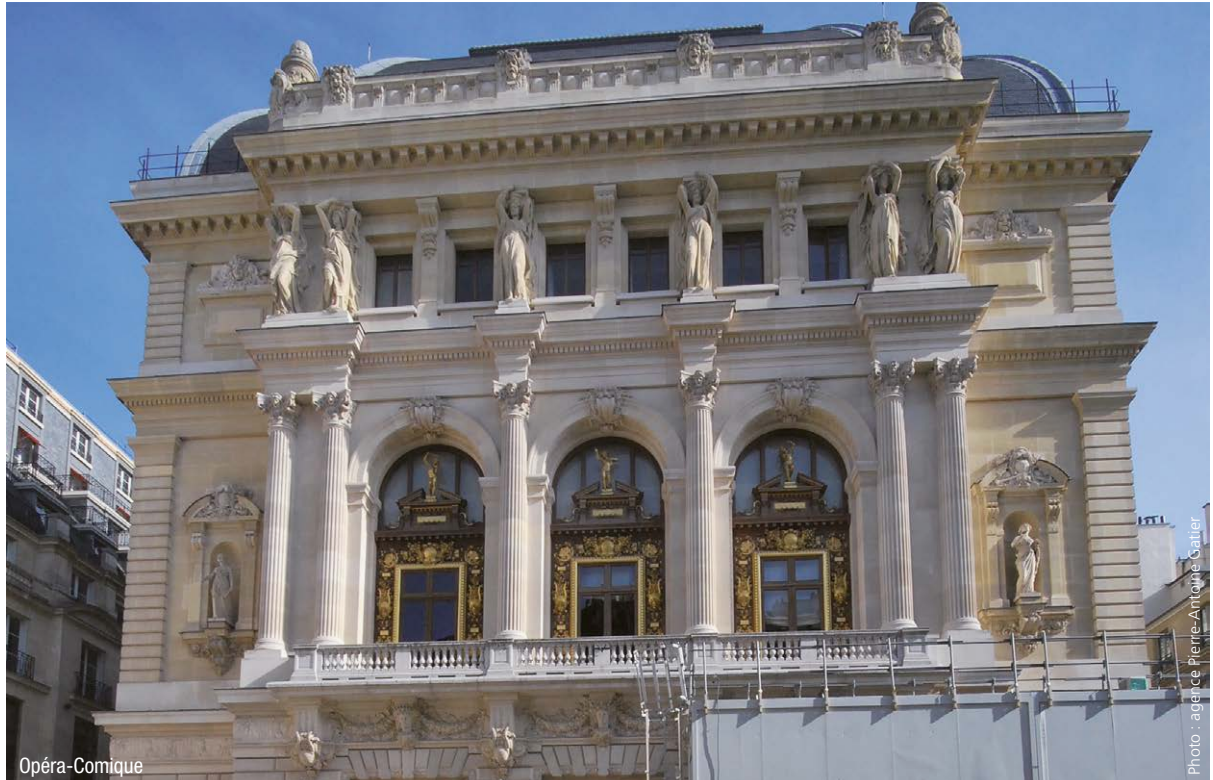
Atrium Construction – Quelles solutions ont été mises en œuvre pour améliorer l'accessibilité ?

Marion Gauchard-Durand – Nous avons répondu au double objectif d'améliorer l'accessibilité du théâtre en tant qu'établissement recevant du public (ERP), mais également en tant que lieu de travail. Il s'agissait d'une mise aux normes relevant autant de la loi handicap que du Code du travail. L'Opéra-Comique, théâtre typique de la fin du 19^e siècle, s'organise autour de trois entités présentant chacune des altimétries de planchers différentes : la partie cage de scène, la salle Favart et une partie administrative comprenant bureaux et loges. Côté ERP, le projet s'est attaché à étendre l'offre de service et à proposer des places PMR à tous les niveaux – et donc à tous les prix – quand, jusqu'à présent, seul le parterre était accessible. Un ascenseur

a été installé dans une trémie d'escalier, en symétrie d'un ascenseur existant pour desservir la salle de spectacle. Les services administratifs situés au dernier étage et regroupant la production, la direction et le central costume sont désormais accessibles, grâce à un ascenseur dédié au personnel, associé à une plateforme élévatrice.

Quelle est la démarche adoptée ?

Le monument se prêtait bien aux exigences de conformité. Une analyse précise du bâti nous a permis de tirer parti de ses spécificités : les escaliers publics ont un ton de marbre différent d'une marche sur l'autre, créant un contraste visuel naturel très pratique. Nous avons limité au maximum les coûts et l'impact des machineries d'ascenseurs sur le bâtiment. Pour cela, nous avons travaillé avec la technologie disponible



sur le marché mais adaptée. Ces modifications, élaborées avec l'entreprise, se sont concentrées sur la réduction de l'habillage de l'ascenseur, le changement de place du moteur de porte ou de la porte elle-même. Cela suppose une bonne connaissance du matériel et de sa technicité pour jouer sur chaque millimètre et s'assurer de la réversibilité de l'intervention.

Quels sont les sacrifices consentis ?

L'entrée des personnes en situation de handicap se fait par un accès réservé et non pas par la place. Le parvis n'est pas accessible et le dénivelé à franchir est trop important, nous n'avons pas trouvé de solution technique réaliste face aux exigences patrimoniales et financières. Notre objectif principal était d'améliorer avant tout l'offre de service. Dans la salle de spectacle, seize emplacements ont été créés, du parterre au quatrième étage, côté cour et côté jardin. Ces nouvelles places sont venues s'implanter sur les zones en plain-pied comme dans les loges. Un travail a par ailleurs été mené avec les services de police et la préfecture pour trouver des solutions et parfois des mesures compensatoires. Ainsi, il n'y a pas de zone d'attente réservée ; en cas d'évacuation, nous avons préféré mettre l'accent sur l'aide humaine fournie par le personnel les soirs de représentation, dispositif qui présente l'avantage d'être moins anxiogène. •

Propos recueillis par Oriane Masse



▲ Transversalité des paliers, places accessibles depuis l'ascenseur

Montant des travaux : 13,4 M € de travaux dont 3,5 M pour l'accessibilité
Maîtrise d'ouvrage : théâtre national de l'Opéra-Comique
Maîtrise d'ouvrage mandataire : OPPIC
Maîtrise d'œuvre : P.-A. Gattier, ACMH/ Votruba, économiste/ DVVD, BET structure/ INEX, BET fluides/ Studio DAP, acousticien